L’éducation au développement et à la solidarité internationale

Définitions

2008

L’éducation au développement se développe dès la fin des années 60, quand la question du développement des pays du Sud devient centrale dans le discours des relations internationales. Le contenu et les objectifs de cette EAD évoluent au fur et à mesure qu’on passe d’une vision du "sous-développement" à une vision plus politique des rapports de force entre pays riches et pays pauvres. Cette éducation se définit progressivement plus comme une éducation "à la solidarité internationale"menée en concertation avec des "partenaires du Sud".

Sommaire de cet article

- Ministère de l’Education
- Plateforme associative Educasol
- Concord et le Projet européen DEEP
- Ressources web

Ministère de l’Education

"L’éducation au développement et à la solidarité internationale vise à faire prendre conscience aux élèves de l’interdépendance des régions du monde, de la solidarité entre les peuples dans le processus de mondialisation en cours, et plus particulièrement de la réalité économique, sociale et culturelle des pays en développement ".

- Consulter la directive Education nationale sur l’EAD-SI

Plateforme associative Educasol

"L’éducation au développement et à la solidarité internationale est un enjeu d’intérêt public dans lequel plusieurs catégories d’acteurs sont partie prenante (pouvoirs publics, médias...).

L’éducation au développement et à la solidarité internationale vise à changer les mentalités et les comportements de chacun afin de construire collectivement un monde juste, solidaire et durable. Elle informe non seulement sur les causes de la pauvreté et du mal-développement, mais elle éveille également l’esprit critique des citoyens et présente des alternatives et des propositions d’engagement accessibles à chacun.

- C’est un acte éducatif : elle part des représentations mentales des participants et s’appuie sur une démarche pédagogique, participative et réflexive.

- C’est un acte politique : l’éducation au développement et à la solidarité internationale souligne en effet la complexité des processus de développement, l’interdépendance des espaces et des groupes. Elle met l’accent sur le partenariat et sur la dimension collective des enjeux de la solidarité internationale.

- C’est une valeur partagée : la solidarité est un principe d’échanges entre partenaires décidés à agir ensemble pour la transformation des relations Nord-Sud."

Concord et le Projet européen DEEP

Dans le cadre de la Fédération des collectifs d'ONG européennes, le "Development education Exchange in Europe projet", vise à accroître l'aptitude des ONG de développement à fournir une éducation au développement de base via l'échange méthodologique, la formation, l'amélioration de la mise en réseau, l'élaboration de politiques et de projets communs) :

"L'éducation au développement est un processus d'apprentissage actif qui repose sur des valeurs de solidarité, d'égalité, d'inclusion et de coopération. Elle permet de dépasser le stade initial de la prise de conscience des priorités internationales en matière de développement et de développement humain puisqu'elle ouvre la voie à la compréhension des causes et impacts des enjeux internationaux et appelle à l'engagement personnel et à l'action concertée. L'éducation au développement encourage la pleine participation de tous les citoyens à l'éradication de la pauvreté mondiale et la lutte contre l'exclusion. Elle promeut des politiques nationales et internationales plus justes et durables que ce soit aux niveaux économique, social, environnemental ou en matière de droits humains."

Ressources web

- http://www.educasol.org/
- Projet DEEP
- http://www.iteco.be/

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article257